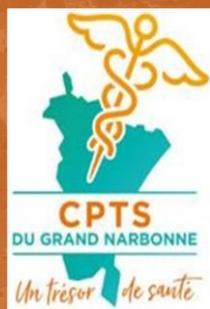


Elaboration des
actions du projet de
santé



CPTS du Grand Narbonne

Edito

Nous sommes heureux de partager avec vous cette newsletter sur l'évolution du projet de CPTS du Grand Narbonne. Au programme de cette lettre, nous vous présentons l'avancement des travaux sur les missions de notre future CPTS.

Ces derniers mois, nous avons organisé 40 rencontres pluriprofessionnelles, réparties par mission, dans lesquelles nous avons défini les objectifs opérationnels et les actions à mener. Ces groupes pluriprofessionnels ont été une belle opportunité d'apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble. Le résultat est un travail collaboratif qui montre les grandes forces de notre territoire et la volonté des professionnels de santé de travailler ensemble, en partenariat avec les élus et les institutions du territoire.

Vous trouverez les principales actions retenues par chaque groupe de travail au verso de cette newsletter. La CPTS est ouverte à tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre dans ce beau projet, en contactant notre coordinatrice ou en cliquant sur le lien en bas à droite.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver parmi nous prochainement.

L'équipe d'écriture du projet de CPTS

Définition des actions

Afin de définir des actions répondant aux besoins de santé identifiés dans la phase de diagnostic territorial, la méthodologie suivante a été utilisée :

- Constitution de groupes de travail pluriprofessionnels pour chaque mission définie dans l'Accord Cadre Interprofessionnel (ACI) de référence.
- Indentification d'un référent / interlocuteur privilégié pour chaque thématique de travail.
- Rédaction de « fiches action » :



Que veut-on faire ?



Comment va-t-on mettre en œuvre ces actions ?



Comment suivre et évaluer leur réalisation ?



Présentation du projet
[ACCES SITE INTERNET](#)

Où en sommes-nous sur la construction du projet de santé ?

Etape 1
**Lancement du projet
& constitution des
groupes de travaux**



Etape 2
**Réalisation du
diagnostic territorial**



Etape 3
**Elaboration des
actions du projet de
santé**



Etape 4
**Définition des
moyens et de la
gouvernance**

MISSIONS OBLIGATOIRES DU PROJET DE SANTE



Faciliter l'accès à un médecin traitant (MT)

Quelques actions retenues :

1. Dresser un diagnostic auprès de l'ensemble des médecins généralistes sur leur capacité à augmenter leur patientèle.
2. Organiser une plateforme téléphonique d'accès aux soins.
3. Faire la promotion et la formation de tout ce qui libère du temps médical : IPA, Assistants médicaux.



Organisation des parcours pluriprofessionnels

Quelques parcours retenus :

1. Prise en charge des patients âgés.
2. Santé mentale et difficultés de développement.
3. Santé des enfants.
4. Suivi des femmes enceintes en situation de vulnérabilité et liens interprofessionnels en périnatalité.



Prise en charge des Soins Non Programmés (SNP) en ville

Quelques actions retenues :

1. Clarifier les besoins et l'offre de SNP.
2. Définir les modalités de prise en charge des soins non programmés en ville en partenariat avec les acteurs du territoire.
3. Articuler et intégrer l'organisation de la CPTS dans l'organisation départementale du Service d'Accès aux Soins (SAS).



Développement des actions territoriales de prévention

Quelques actions retenues :

1. Favoriser le développement des modèles innovants d'Éducation Thérapeutique du Patient, de proximité, intégrés aux soins et adaptés aux besoins du territoire.
2. Favoriser le dépistage et l'orientation vers les dispositifs de prise en charge.

Réponse aux crises sanitaires graves (*nouvelle mission socle*)

Quelques actions retenues :

1. Retour d'expérience des professionnels de santé du territoire sur la gestion de la crise Covid 19.
2. Élaborer un plan d'action qui permettra de répondre aux 5 typologies de crise sanitaire et pourra être déployé lors de la survenue d'une crise sanitaire.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES



Développement de la qualité et de la pertinence des soins

Quelques actions retenues :

1. Promouvoir l'utilisation d'une messagerie commune sécurisée.
2. Initier une démarche qualité pluriprofessionnelle et collaborative : Revue de mortalité et de morbidité...



Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Quelques actions retenues :

1. Développer les outils de communication de la CPTS : créer un site internet.
2. Promouvoir l'exercice coordonné et accompagner les PSL dans cet exercice.

Pour nous contacter :

gncpts.narbonne@gmail.com

Coordinatrice - Elizabeth LAVOISIER

07 66 05 79 93



Pour aller plus loin sur votre connaissance des CPTS, un réflexe : www.guichet-cpts-occitanie.org